

Nouvelles directives de quarantaine contre la COVID-19 pour les écoles d'Ohio

Les élèves et le personnel peuvent « continuer à porter leur masque » dans la salle de classe

Lundi, le département de la santé d'Ohio (ODH) a mis à jour ses directives de quarantaine pour les écoles. Le service de la santé publique de Columbus (CPH) soutient pleinement la mise en œuvre de cette nouvelle option pour les écoles de sa juridiction.

Ces changements prévoient le port d'un masque et la réalisation de tests afin de réduire le risque de propagation du COVID-19 et de fournir une alternative sûre à la mise en quarantaine hors de l'école pour les élèves et le personnel.

Columbus City Schools, en consultation avec le service de la santé publique de Columbus, adopteront les nouvelles directives de quarantaine à compter d'aujourd'hui pour les élèves et le personnel identifiés comme ayant eu un contact étroit en classe ou dans un environnement scolaire.

CCS continuera à exiger le port du masque universel à l'intérieur de ses bâtiments, quel que soit le statut de vaccination ou de quarantaine. Les élèves et le personnel actuellement en quarantaine seront autorisés à revenir le Vendredi 29 Octobre, tant qu'ils n'auront pas présenté de symptômes.

Les changements proposés par le ODH comprennent deux options :

Continuité du port de masque - s'applique à la participation en classe après une exposition au COVID-19 dans un établissement scolaire ou dans un autre environnement lié à l'école.

Se faire tester pour participer - s'applique à la participation à des activités extrascolaires après une exposition au COVID-19 dans un établissement scolaire ou un environnement lié à l'école.

En outre, le CPH met l'accent sur les points suivants :

- Le port de masque universel et les autres stratégies d'atténuation de la santé publique -- distanciation sociale, nettoyage des surfaces, ventilation, etc. -- doivent être maintenues.
- Les écoles doivent continuer à signaler tous les cas (pendant les 24 heures qui suivent la prise de connaissance des cas) au CPH.
- Cette nouvelle option **ne s'applique pas aux contacts qui ont lieu en dehors du milieu scolaire**. Les contacts exposés en dehors du milieu scolaire ou des activités liées à l'école doivent continuer à être mis en quarantaine s'ils ne sont pas vaccinés.

Les directives ci-dessous ne s'appliquent qu'aux contacts directs dans un environnement scolaire - les personnes identifiées comme étant directement exposées au COVID-19 par un cas positif dans une salle de classe ou un environnement lié à l'école.

Mise à jour des directives du ministère de la Santé d'Ohio :

Continuité du port de masque

Les contacts directs, indépendamment de leur statut de vaccination ou de port de masque, peuvent rester dans l'environnement de la classe s'ils font ce qui suit :

- Porter un masque pendant 14 jours après leur dernière date d'exposition
 - Veuillez noter : CCS continuera à exiger que tous les élèves et le personnel portent des masques à l'intérieur de tous les bâtiments scolaires, y compris après cette période de 14 jours identifiée par l'ODH.
- Auto-surveillance (ou se faire surveiller par des parents) des symptômes du COVID-19.
- S'isoler et se faire tester si les symptômes associés au COVID-19 se font ressentir (quel que soit le niveau de sévérité).

Les contacts directs pour le COVID-19 sont les personnes identifiées comme étant directement exposées à une ou plusieurs personnes ayant un cas positif confirmé de COVID-19.

Les parents et les élèves sont responsables de la surveillance des symptômes ; toutefois, si les infirmières ou le personnel de l'école voient un enfant présentant des symptômes, ils doivent agir en conséquence.

Se faire tester pour participer

Les contacts asymptomatiques peuvent continuer à participer aux activités extrascolaires s'ils prennent les mesures suivantes :

- Portez un masque quand vous le pouvez. (Cela inclut : pendant le transport, dans les vestiaires, s'asseoir/se tenir sur la ligne de touche, et chaque fois que le masque ne gênera pas la respiration, l'activité, ou ne créera pas de risque d'accident).
- Effectuez un test dès la notification initiale de l'exposition au COVID-19.
- Testez à nouveau pendant le 5ème au 7ème jour après la notification. Si les résultats sont négatifs à ce moment-là, ils pourront arrêter d'être en quarantaine.

Remarque : Les tests mentionnés ci-dessus sont des tests viraux (PCR ou antigène) du SRAS-CoV-2. Ils doivent être surveillés/observés par quelqu'un et ne peuvent pas être un test en vente libre ou celui à domicile qui a été auto-administré sans surveillance.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites ci-dessous :

- [Columbus Public Health](#)
- [Ohio Department of Health](#)
- [CCS Health Hub](#)